



Avril
2022



MASSAGUEL

Informations municipales

LE MOT DU MAIRE

L'agenda de la commune

MAI

conseil
municipal
ouvert à tous

JUILLET

fête et repas de
l'école

Autour de l'énergie...

La guerre en Ukraine, alors que l'on semblait à peine sortir de l'épidémie de Covid 19, nous a plongé à nouveau dans l'incertitude et l'angoisse.

Avec son flot d'horreurs et de terreur, cette terrible catastrophe humanitaire a également jeté sur notre quotidien un éclairage cruel sur des choses que nous savions tous : nous sommes dépendants des autres pays en ce qui concerne l'énergie : prix du pétrole, prix du gaz, et prix de l'électricité se sont envolés, bien qu'atténués par des mesures gouvernementales, participant à l'inflation importante que nous connaissons tous depuis un an.

Devant ce constat et ces nouvelles dépenses, particuliers et collectivités n'ont que peu de choix : réduire, subir... produire ?

Fort de ce constat économique, mais également soucieux des impacts environnementaux, le conseil municipal de Massaguel s'est, dès le début de son mandat, engagé dans la réduction des consommations énergétiques, en isolant le parc locatif communal (6 logements). En 2021, une première partie de l'éclairage public a été rénovée pour un système beaucoup plus économe énergie. En 2022, nous entamons des démarches pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase, et, après le remplacement des fenêtres ô combien vétustes de la salle du conseil, c'est l'école maternelle qui devrait faire l'objet d'une isolation par l'extérieur ainsi que du remplacement des menuiseries. Deux tranches « d'éclairage intelligent » supplémentaires ont également été programmées, la volonté d'éteindre totalement l'éclairage public n'ayant pas fait, à ce jour l'unanimité.

Le projet éolien suit son cheminement légal, et une seconde enquête publique, concernant l'installation proprement dite des éoliennes se tiendra d'ici peu. Chacun pourra s'y exprimer, et le conseil municipal lui-même fera part de son avis. En dernier lieu, le préfet tranchera.

Le dernier rapport du GIEC vient de le répéter, une fois encore : l'atmosphère se réchauffe, et sans un changement radical de mode de vie, ce sont nos enfants et nos petits-enfants que nous condamnons à une survie climatique voire alimentaire. Déjà, dans notre Montagne Noire, des pans entiers de forêt sont morts sur pied, victimes d'étés trop chauds. Les niveaux d'eau de certaines rivières n'ont pas permis de remplir les barrages et de produire l'électricité que nous utilisons, entre autre pour faire fonctionner nos climatiseurs et nos piscines...quand il fait chaud. Les réacteurs nucléaires réchauffent également des eaux déjà trop

chaudes, modifiant les écosystèmes. Des réflexions sont engagées pour augmenter la capacité du barrage du Pas du Sant, celui-ci étant parfois limite en fin d'été. Le département, en 2021, a décidé d'étudier notre source sur un temps long, l'ayant sélectionnée en tant que ressource "stratégique". Qui aurait pu imaginer cela il y a encore 20 ans... La ressource en eau se raréfie, les besoins en électricité, quoique l'on fasse, ne feront qu'augmenter pour remplacer le fioul dans l'industrie, les transports et le chauffage des bâtiments. L'enjeu est énorme, tant au niveau écologique qu'économique mais s'il ne s'agit pas de résoudre seuls le problème, nous pouvons déjà en prendre notre part...

Pascal Orbillot

La légende du Colibri

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."

MASSAGUEL ACTUS

Marché / épicerie

Mardi 1^{er} mars s'est tenu le premier marché sur la place de Massaguel. Composé à l'origine d'un primeur, d'un poissonnier, d'un fromager-charcutier, d'un épicier bio, d'une volaillère et d'un marchand de vêtements, il a été inauguré officiellement le 8 mars. Au cours de cette matinée, les commerçants ont organisé une tombola pour les clients. La mairie a offert le café et l'apéro, et Sylvie de l'épicerie a régalé les participants avec ses gâteaux maison.

Après à deux annulations malheureuses pour cause de vent violent, d'autres commerçants ont rejoint les premiers : **Stéphane, le traiteur l'Envie, déjà connu pour ses pizzas du mercredi soir, et Pascale avec ses biscuits de Kaloo.** Une fois par mois, viendront **le marchand de vêtements ainsi qu'un marchand de chaussures.**

L'organisation de ce marché était un projet de l'équipe qui s'est accéléré suite à la demande d'autorisation des primeurs. S'il a été unanimement salué par ceux qui l'ont déjà fréquenté, il ne faut pas être naïf : **un tel marché ne pourra se maintenir que si, tous ensemble, nous jouons la carte de la proximité. Il en va de même pour l'épicerie.**



Suite à une demande de la mairie, **la candidature de Massaguel a été retenue pour accueillir un verger conservatoire.** L'objectif du PNRHL (Parc Naturel Régional du Haut Languedoc) est de maintenir sur le territoire de vieilles espèces de pommiers. A la suite de ceux qui ont été plantés sur le chemin de Sayssagué, désormais ouvert et en cours de réhabilitation, ce seront plus d'une vingtaine d'arbres qui à terme, nous offriront leurs fruits.

Plantation verger conservatoire

Bâtiments et projets communaux

Le conseil s'est prononcé en faveur de la **modification des conditions de location de la salle des associations.** Le montant de la location baisse de 130 à 100€ pour les Massaguelois ainsi que ceux qui travaillent pour la commune ou œuvrent au profit des Massaguelois (bénévoles du tissu associatif local). La location est désormais ouverte à des personnes extérieures au village pour la somme de 200€. Dans les deux cas, la caution a été relevée de 200 à 500€. La priorité sera toutefois systématiquement donnée aux associations du village. Cette salle est un bien commun, nous avons souhaité en élargir l'accès.



Nous avons retenu pour le budget 2022 **l'isolation thermique par l'extérieur pour l'école maternelle**, ainsi que **le remplacement des menuiseries**. **Le changement des fenêtres de la salle du conseil** validé en 2021 sera effectué début mai. De même le **logement communal de La Poste fera l'objet du remplacement de certaines menuiseries**. Déjà inscrite au budget, nous espérons **que la rénovation des toilettes de l'école** et du gymnase pourra être exécutée d'ici la fin de l'année.

Le remplacement des parois translucides du gymnase et fera l'objet d'une inscription au budget l'année prochaine afin de bénéficier de subventions départementales et de la communauté de communes. **Une isolation par l'extérieur a également été chiffrée** et sera réfléchi plus tard dans le mandat.

Une table de pique nique supplémentaire sera installée sous le platane à côté de la cascade.

Le projet d'installation des 8 éoliennes sur les communes de Dourgne et Massaguel, énergie renouvelable bien qu'ayant un impact plus important sur l'environnement que les béals ou les moulins, suit son cours. L'enquête publique sur la révision du PLUI le permettant a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.

Voirie

La Communauté de communes, qui possède la compétence voirie, procèdera à la réfection de la route de la Toupinarié avant le début de l'été. Depuis plusieurs mois, les riverains subissent les désagréments d'une chaussée détériorée mais également par le comportement irresponsable de certains. De nombreuses plaintes relatant des vitesses excessives et des comportements inciviques nous sont remontées. Le maire a pris contact avec la gendarmerie afin que des contrôles soit effectués à toute heure du jour et de la nuit, en semaine comme en week end.



Les promeneurs du soir l'auront remarqué, il se passe quelque chose dans les rues de Massaguel dès lors que la nuit tombe. **L'avenue du Maquis, la Toupinarié et une partie de la route d'Escoussens ont été équipées d'éclairage à LED d'un nouveau genre** : dotées de détecteurs infrarouges, ces luminaires initialement configurés pour éclairer à une très basse intensité, s'amplifie très fortement au passage d'un piéton. A terme, après les réglages, le luminaire suivant s'allumera également progressivement. **Ce nouveau type d'éclairage permet dès à présent de faire de fortes économies d'énergie, et donc d'argent** : pour les collectivités, le prix de l'électricité a également augmenté. Le budget 2022 permettra l'extension de ces équipements sur la zone de la Rassègue, ainsi que le long de la D14 jusqu'au Pont des Cousines.

Eclairage public

Plus de compostage et moins de collecte

Peut-être vous êtes vous rendu compte que des conteneurs poubelle ont été rajoutés dans le village. Explication : **le SIPOM de Revel ne passe plus qu'une fois par semaine. La collecte des ordures ménagères a lieu le jeudi**, et ce changement de fréquence permet de rationaliser les coûts de collecte. Afin de maîtriser les coûts de traitement, qui sont fonction des quantités jetées, une seule solution : produire moins de déchets. **C'est pour cela que la commune a demandé au SIPOM d'installer 3 composteurs collectifs dans le village : en face des WC publics, au niveau de la rivière, et à côté des conteneurs place de la Fontaine**. Ainsi, même ceux qui n'ont pas de sortie n'auront plus aucune raison pour continuer à jeter des déchets compostables. **Vendredi 15 avril, le SIPOM de Revel est venu dispenser quelques consignes. Les personnes qui ont souhaité s'engager ont signé une chartre et ont récupéré un bioseau**. Afin d'équilibrer le compost, du broyat est mis à disposition, à mélanger avec les déchets de cuisine. Si vous souhaitez vous aussi participer au compostage collectif, vous



pouvez venir en mairie signer la chartre d'engagement et retirer un bioseau, qui vous permettra de porter vos épluchures au composteur.

Concernant les déchets de jardin, **vous pouvez louer un broyeur et du matériel d'entretien d'espace vert avec 30% de réduction sur présentation d'un justificatif de domicile à Kiloutou à Saix.** La CCSA a établi un partenariat avec cette entreprise afin de permettre à ses administrés de bénéficier de tarifs préférentiels.

L'entreprise VSB, porteuse du projet éolien de la Vialette, a installé deux ballons gonflés à l'hélium censés

figurer le rotor ainsi que le bout des pales, à 70 et 125m de hauteur. L'opération a eu lieu le 12 février 2022 mais la météo a perturbé la mise en œuvre : pour des raisons de sécurité, les ballons n'ont pas été hissés à la hauteur prévue (on estime qu'il manquait près de 15m pour atteindre l'objectif). Les ballons qui devaient rester en place la journée, n'ont été visibles qu'environ une heure. Réussite ou échec partiel, **cette opération a néanmoins mis en évidence que la carte de visibilité produite par VSB ne correspond que partiellement à la réalité : on pourra les apercevoir les éoliennes de différents points du village.**

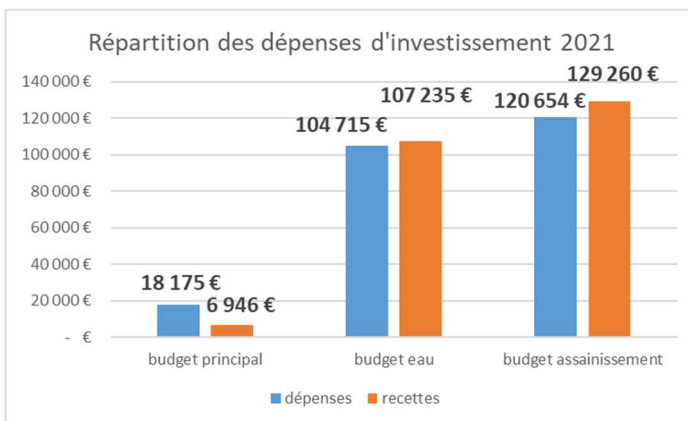
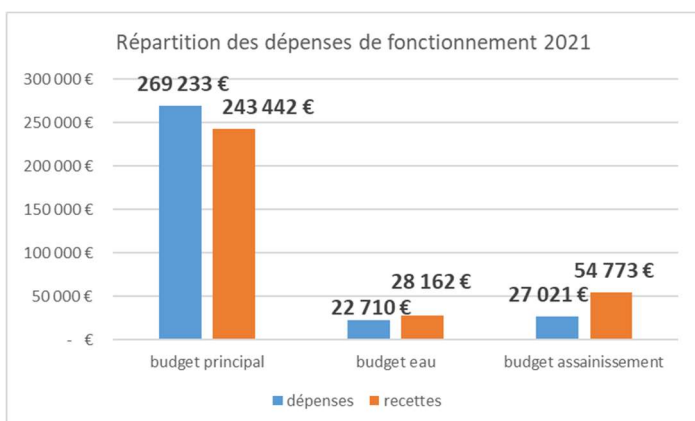
Eoliennes : les ballons à l'hélium

Vélos électriques

Au mois de mai, les vélos électriques du Parc seront disponibles ! **Projet de sortie en montagne, envie de vous promener, seul ou en groupe, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie et à faire part de vos projets!**

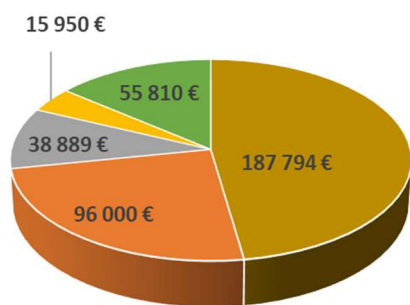
La commune de Massaguel a 1 budget principal et 2 budgets annexes pour l'eau et l'assainissement, comprenant chacun une section fonctionnement et une section investissement. **Bilan 2021 et prévisions 2022 :**

Point budgétaire



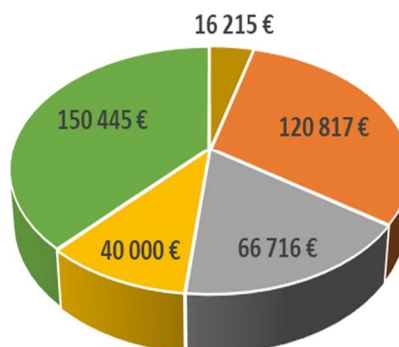
Budget principal 2022
394 443€ de dépenses de fonctionnement

- achats prestations-énergies-combustibles-entretien-fournitures scolaires
- salaires-cotisations-assurances
- cotisations organismes-subsventions associations
- dépenses imprévues
- autofinancement des projets

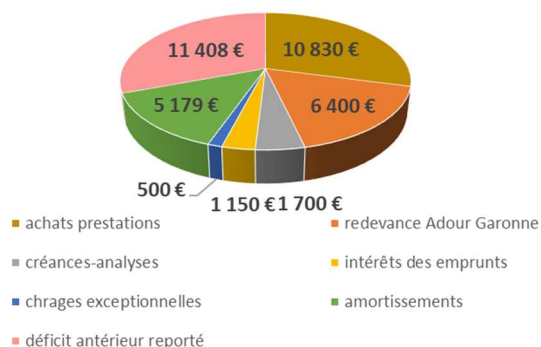


Budget principal 2022
394 193€ de recettes de fonctionnement

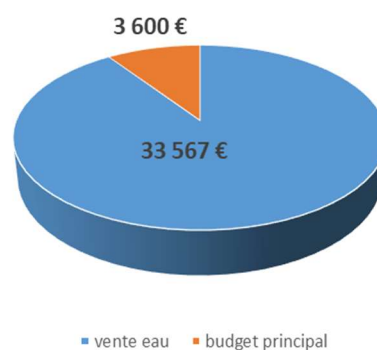
- redevances-cantine-mise à disposition personnel
- impôts locaux-attributions communauté de communes
- DGF-DSR-remboursement gestion agence postale
- loyers logements-location salle
- excédent cumulé des années antérieures



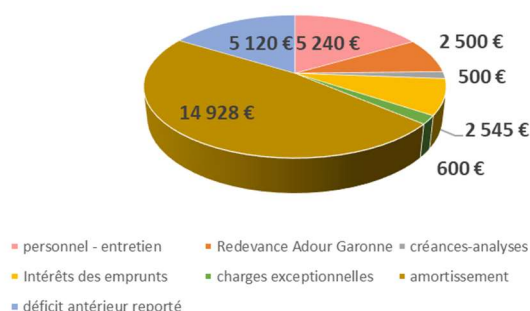
Budget eau 2022
37 167€ de dépenses de fonctionnement



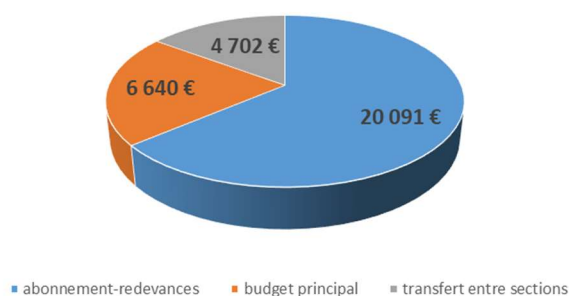
Budget eau 2022
37 167€ de recettes de fonctionnement



Budget assainissement 2022
31433€ de dépenses de fonctionnement



Budget assainissement 2022
31433€ de recettes de fonctionnement



ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS

Projets	Coût TTC	Subventions HT	Autofinancement
Illuminations	5 000 €		5 000 €
Chauffage des bâtiments	6 000 €		6 000 €
Eclairage public	34 298 €		34 298 €
Matériel informatique	1 500 €		1 500 €
Isolation mairie – école primaire	39 100 €	16 200 €	22 900 €
Isolation école maternelle	49 000 €	29 000 €	20 000 €
Matériel urbain	2 000 €		2 000 €
Travaux WC école	30 000 €	10 000 €	20 000 €
Agrandissement cimetière	4 000 €		4 000 €
Réaménagement place	8 000 €		8 000 €
Panneaux photovoltaïques	41 800 €		41 800 € (emprunt)
TOTAL	178 898 €	55 200 €	89 400 €

AUTOUR DE NOUS

Notre poubelle passée à la loupe

ménagères a été réalisée par un bureau d'étude spécialisé. **Les résultats sont édifiants : les 2/3 de nos poubelles ne devraient pas s'y trouver mais auraient dû être orientés vers d'autres filières** comme la collecte sélective, la déchèterie, le compostage, le récup habits, le récup' verre...

Si nous respectons les consignes en termes de tri, **il ne resterait dans nos poubelles que 39 % du tonnage**

actuel, soit 89kg sur les 224 kg que produit en moyenne chaque habitant du SIPOM par an. Les marges de progrès sont là et si on ne veut pas subir de plein fouet les hausses de tarifs de traitement et de fiscalité s'appliquant aux déchets, il est indispensable d'appliquer à la lettre les consignes de tri.

En 2021, chaque habitant du SIPOM jette en moyenne dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :



GASPILLAGE ALIMENTAIRE
14,5 kg an/hab.

TRI À LA SOURCE DES BIODECHETS – VALORISATION ORGANIQUE
54,9 kg an/hab.

DÉCHETS RECYCLABLES (consignes de tri classiques)
35,6 kg an/hab. dont 4,3 kg d'imprimés publicitaires

EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI (emballages plastiques)
16,5 kg an/hab.

APPAREILS ÉLECTRIQUES + PILES
2,6 kg an/hab. dont 0,8 kg de piles

EMBALLAGES EN VERRE
4,9 kg an/hab.

TEXTILES, CHAUSSURES
6 kg an/hab.

DÉCHETS RÉSIDUELS
89 kg an/hab. dont 10,4 kg de couches bébé

135 kg qui ne devraient pas se trouver dans nos poubelles !

Ces déchets devraient être évacués via les filières dédiées et moins onéreuses.



Même abîmes, même déchirés, tous les textiles vont dans les bornes Relais. Au lieu d'être réutilisés en tant tel quel, ils seront recyclés en chiffon ou en isolant. Idem pour les chaussures : les vieilles chaussures sont récupérées afin de faire des tests pour développer la recyclabilité de certains éléments.

à Massaguel à côté de la mairie >>>



La Communauté de Communes s'est engagée

à mettre en œuvre **une application favorisant la communication communale**. Cette application mobile vous permettra d'être **informés sur le quotidien du village, et, si vous le souhaitez, de l'intercommunalité : journal, évènements à venir, actualités, manifestations, points d'intérêts touristiques...** Vous pouvez d'ores et déjà télécharger *Intramuros*, qui devrait être complètement effective et opérationnelle d'ici cet été.

Un nouveau moyen de communication : Intra muros



Pour plus d'informations



MAIRIE :

Lundi et jeudi : de 14h00 à 17h00

Mardi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous en priorité le mercredi matin

Site internet : www.massaguel.fr / tel : 05.63.50.32.98